

L'école, sur décision du Conseil d'établissement, a ouvert l'année 2013/2014, un collège sur le site de Saint Exupéry. Constitué de deux classes par niveau, il est prévu que ces classes soient alimentées par les cohortes suivantes.

#### Constat

- La montée en puissance du collège révèle des problématiques inconnues jusqu'alors
- Des solutions proposées aux parents, lors de la création du collège, restent en souffrance de réalisation
- Il n'existe pas de représentation formalisée au sein de l'APE Saint Ex pour traiter ces sujets

#### Objectif

- Etablir un dialogue dédié avec la direction, égal à celui existant avec la primaire
- Sensibiliser la direction sur les soucis du quotidien
- Suivre la mise en œuvre des solutions

#### Action APE Saint Ex.

- Participation aux « Conseils du Second Degré »
- Constitution d'un groupe collège (février 2015)
- Référencement des thèmes
- Réfléchir sur la mutualisation des manuels pour le collège

#### Résultat

- Réunions mensuelles avec la direction collège (depuis mars 2015)
- Obtention d'un plan de communication dédié collège (agenda, news letter & mail)
- La réforme du collège interviendra pour la rentrée 2016, la mutualisation des manuels ne pourra être lancée avant
- Engagement pour le financement des livres de lecture 2015/2016

#### Axe 2015/2016

- Suivi des solutions engagées en 2015
- Finaliser la mise en place de la mutualisation des manuels scolaires pour la rentrée 2017